

Steve Lachaine,

Mémoire déposé à L'Office de Consultation Publique de Montréal -

Perspective d'un parent, une situation qui traîne en longueur depuis déjà longtemps trop longtemps.

1 - Au-delà d'une situation urgente ou critique, une situation inacceptable;

Le projet d'école qui est soumis à l'OPCM est le fruit d'un travail qui a débuté il y a déjà plusieurs années et a pour objet de résoudre une crise qui perdure depuis trop longtemps. Alors que des solutions étaient débattues dans la communauté, le temps a filé et la situation a migré passant de pressante à sérieuse pour en finir avec une situation carrément inacceptable après des années d'impasse.

Inacceptable parce que nous ne sommes pas ici pour anticiper les problèmes futurs que causerait l'absence d'une école. Ces problèmes, nous les vivons déjà depuis plusieurs années et la communauté a jusqu'à ce jour été solidaire, patiente et compréhensive. Mais cette solution ne peut plus durer. Elle ne peut plus durer parce qu'elle n'est plus gérable.

Avec beaucoup de créativité la CSMB et son personnel, ont été en mesure de pousser les limites physiques des lieux actuels permettant tant bien que mal de « contenir » près de mille élèves dans des lieux trop exigus.

On connaît la résilience des enfants, peu d'entre eux vont s'en plaindre. Mais nous, la collectivité, la Commission Scolaire, l'arrondissement et finalement vous commissaires de l'OPCM, pouvez-vous accepter que soit entassés près de 1000 enfants dans cette école pour une durée incertaine. Plus encore, croyez-vous raisonnable que l'on amorce le transfert quotidien de jeunes étudiants de l'IDS jusqu'à Verdun a-travers ces échangeurs congestionnés lesquels sont actuellement en réfection et seront en reconstruction prochainement?

Voilà le nœud du problème et l'amorce de cette présentation. De toute urgence cette situation doit être redressée parce qu'elle est critique et le cadre dans lequel évoluent nos enfants est déjà inacceptable.

La solution qui vous est présentée en est une de dernier recours parce qu'insulaire, les enfants de l'île ne peuvent espérer une école que sur un terrain qui se trouve sur cette île. Or il n'existe qu'une poignée de terrains et celui qui vous est présenté ne fait pas consensus et n'est pas parfait, mais c'est le seul qui puisse être raisonnablement envisagé.

De fait, cette solution présentée par la CSMB est un dernier recours quant à une solution sur l'île et surtout, un dernier recours pour les parents.

Ce projet est l'aboutissement d'une longue route où les alternatives ont été une à une étudiées et où toutes les pierres ont été retournées pour véritablement trouver une solution qui puisse faire un large consensus dans la communauté.

2- Le contexte d'insulaire commande une solution sur l'île;

L'insularité des habitants serait bénigne si les accès étaient fluides, ou les sorties comme les retours sur l'île étaient des parcours aisés et si les temps de réalisation de ces aller-retours en terre ferme étaient prévisibles. Mais il n'en est rien. La congestion des accès routiers de l'île des Sœurs commande d'exclure toute solution qui soit en dehors de l'île. Les opposants sont d'avis contraire et de cette position est né un débat surréaliste sur la durée des transits écoliers entre Verdun et l'IDS.

Les opposants feront valoir que dans bien des communautés au Québec, des enfants font ce genre de transit sans problème. Mais dans le cas des enfants de l'IDS, il ne s'agit pas d'un simple transit urbain, mais bien d'un transport écolier quotidien à-travers un carrefour d'échangeurs autoroutiers lequel est un des plus achalandés au pays! Rien de moins et simplement surréaliste que l'hypothèse soit sérieusement envisagée. Qui plus est et très prochainement, ces échangeurs de même que le pont Champlain seront tous en chantier. Comment donc allons-nous, parents, prévoir l'heure d'arrivée de nos enfants. Cette solution risque bien simplement d'épuiser tout le monde, enfants comme parents et hypothéquer sérieusement la vie en famille.

Le transit écolier ne doit répondre qu'à une et une seule contrainte, pouvoir raisonnablement prévoir l'arrivée d'un enfant à une heure donnée. Rien d'autre. Un enfant de niveau élémentaire ne peut en aucun temps être laissé à lui-même. Toute la vie familiale s'articule autour du moment où l'écolier passe la porte de la maisonnée. C'est le moment où s'amorce la préparation des repas et où s'enchaîne une suite d'événements qui sont au centre de toute la vie familiale.

Cet enchaînement d'événements c'est la routine familiale qui lorsque bousculée rend difficile ou impossible l'organisation familiale. Favoriser un transit vers Verdun c'est sacrifier l'organisation familiale et surtout permettre que soit remplacé le temps de sommeil et le temps en famille par du temps de transit scolaire. Comme si la conciliation travail-famille avait besoin qu'un élément d'incertitude supplémentaire soit ajouté en envoyant littéralement les enfants dans le trafic! Surréaliste, rien de moins.

Dans ce contexte, l'insularité relative prend une allure d'insularité absolue lorsque pris sous l'angle des transit scolaire. A vous, commissaires je vous pose la question : À quel moment pouvons-nous, parents, espérer le retour de nos enfants à la maison, les sachant dans une suite de transits scolaires les acheminant de Verdun jusqu'à l'île? Ne cherchez pas la réponse, tout dépendra des aléas du trafic d'une journée ou d'une autre. Ou encore de la météo, une combinaison de fine neige et un accrochage et le retour sera retardé de plus d'une heure. Ou encore la construction du futur Pont Champlain, comment tout cela affectera-t-il les transits et surtout à quel moment devons-nous prévoir l'arrivée des petits à la maison?

Curieusement, les transits vers Verdun sont toujours discutés par les opposants comme s'ils étaient des inconvénients acceptables. Un membre important du groupe d'opposant, M Bernard Tessier est aussi porte-parole pour une coalition d'amateurs de tennis. Or, cette coalition souhaite que des terrains de tennis en terre battue soient construits sur l'IDS pour éviter aux amateurs d'avoir à se déplacer à Verdun. Il vous est loisible, sur leur site, de prendre connaissance des détails quant aux terribles inconvénients que nos joueurs de tennis auraient à supporter...

« Une analyse plus poussée révèle que l'aller-retour IDS-Woodland est de 13,5 Km au centre de l'île (parc Elgar). Sans trafic, le trajet prend 29 minutes. Pour chaque personne, le coût des déplacements en auto est de 285 \$ par saison (2x par semaine de mai à septembre) et consomme 21 heures en voiture. En supposant le déplacement de 105 joueurs de l'île vers Woodland, ces gens conduiraient 62 000 Km et cela produirait 375 000 pieds cubes de CO2 dans l'atmosphère. En plus d'économies en temps et en \$\$, nous concluons qu'investir dans

un service de proximité à l'île, où la demande est très forte, est un bel exemple d'un véritable «**développement durable**» qui servira bien la génération présente et celle du futur. »

Rien de moins que surréaliste, qu'un des piliers des opposants souhaite rapatrier un terrain de tennis et du même souffle dans la même communauté, expatrier des étudiants par ce trajet qu'il trouve inconvenant pour les joueurs de tennis.

Il faut mettre fin une fois pour toute à cette hypothèse qu'est la relocalisation des étudiants en dehors de l'IDS et permettre le développement d'une école de proximité.

3 - Les alternatives locales;

Les parents ont fait la démarche de bonne foi pour trouver une solution acceptable pour tous. Empiéter sur un parc ne plaît à personne. Au même titre que les opposants, nous avons souhaité trouver une solution qui puisse accueillir une école sans hypothéquer les espaces verts actuels. Mais au terme de cet exercice nous avons été forcés de constater que les alternatives étaient à toutes fins pratiques inexistantes. Il n'existe pas d'alternative autre que cette pointe de terrain qui nous est proposé.

L'IDS est totalement développée et faire l'inventaire des terrains disponibles est des plus simples. Il n'existe qu'une poignée de terrains vagues qui puissent accueillir de nouveaux bâtiments.

Un comité, ayant pour mandat de réfléchir sur les moyens d'améliorer ce projet de construction d'école a revisité l'ensemble des sites potentiels soit 17 terrains publics et sept terrains privés. Ce comité a conclu qu'aucun site autre qu'une petite partie du parc de La Fontaine ne pourrait accueillir la deuxième école primaire du quartier de L'Île-des-Sœurs.

Les alternatives sont donc inexistantes et ce projet qui vous est présenté en est un de dernier recours.

Conclusion

La communauté a été des plus patientes, et a fait preuve d'ouverture d'esprit dans la recherche d'une solution. Force est d'admettre que nous sommes dans une impasse et que la solution ne peut passer autrement que par la recommandation du projet qui vous est soumis. Ce projet permettra enfin aux

enfants d'évoluer dans des écoles à dimension humaine et où tous les services académiques seront offerts dans des lieux qui en permettent l'exercice sans contrainte physique ou matérielle.